

Département du MORBIHAN

2024/01/07/06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures, le 1^{er} juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi (arrivé à 20h17), JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise (arrivée à 20h10), LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : BOCQUILLON Maud, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, PICARDA Styren.

Absent(s) uniquement durant l'ouverture de la séance, le vote du (de la) secrétaire de séance et le vote du procès-verbal de la séance du 30 mai 2024 : NÉDÉLEC Rémi et LE FUR Françoise.

Procurations : BOCQUILLON Maud à POUPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à PERON Alan, LE GRAND Hicham à BOURLÈS Christophe, PICARDA Styren à TROALEN Anne.

Au moyen d'un vote à main levée, par 19 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Arrivée de LE FUR Françoise à 20h10 et NÉDÉLEC Rémi à 20h17

Date de convocation : 25/06/2024
Convocation affichée le : 25/06/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 23
Procuration (s) : 4

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/07/2024

Publié ou notifié le 09/07/2024

Certifié exécutoire le 09/07/2024

A GOURIN, le 09/07/2024.

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



6- ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL AU 1^{ER} JUILLET 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nouvel organigramme du personnel communal à compter du 1^{er} juillet 2024.

VU l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Technique du 25 juin 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

ACCEPTE l'organigramme du personnel communal au 1^{er} juillet 2024, tel que présenté et annexé à la présente délibération.



Département du MORBIHAN

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 1^{er} juillet 2024

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.